



Commune de Ritzing

Séance du 02 août 2017

L'an deux mille dix-sept, le 02 du mois d'août 2017 se sont réunis en séance publique et ordinaire les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués sous la présidence Patrick HEIN, Maire de Ritzing.

Etaient présents : Sylvain BETTEMBOURG; Carole CHASSARD; Christelle MAUJEAN; Elisabeth MONSEL-REDLINGER; NIEDERCORN Armand ; Pierre STREMLER.

Absents: Laurent FRESSONNET; Jérôme LENNINGER ; Gilles PICAUDE

Procuration : Marie-Michelle WEITER à Mr Patrick HEIN

La maire ouvre la séance à 20h00.

#### **Nr 41-2017: Travaux supplémentaires trottoirs**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dépassement du montant de la dépense concernant la réfection des trottoirs et voiries pour un montant de 7 620,40€HT, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents, d'autoriser le Maire ou son représentant à signer cet avenant auprès de l'entreprise HTP.

Montant initial du marché : 55 128.00€HT

Montant du nouveau marché : 62 748.40€HT

#### **Nr 42-2017: Encaissement chèque assurance**

Le Maire présente au Conseil Municipal un chèque émis par l'assurance GROUPAMA en remboursement des frais de dépannage/remorquage du garage Thiel pour un montant de 377.95 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'encaissement du chèque émis par GROUPAMA d'un montant de 377.95€ par Le Maire ou son représentant.

#### **Nr 43-2017 : annulation de la délibération Nr 33-2017 du 15 juin 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'annuler la délibération Nr 33-2017 du 15 juin 2017, concernant les travaux électriques au foyer de Launstroff Ritzing qui fera l'objet d'une nouvelle délibération.

#### **Nr 44-2017 : Travaux Electriques foyer Launstroff-Ritzing**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du nouveau devis de la société Electro Technibat pour un montant de 397.20€HT et en avoir délibéré décide, à l'unanimité des membres présents :

- de réaliser les travaux électriques au foyer Launstroff-Ritzing
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer le devis ainsi que toutes pièces s'y afférant.
- la prise en charge de la totalité de la facture soit 397.20€HT soit 476€TTC par la commune de Ritzing.
  
- la participation de la commune de Launstroff pour moitié.



Commune de Ritzing

**Nr 45-2017 : tracteur communal**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance :

- de la facture de la société VERT TECH d'un montant de 2 427€HT soit 2 839.59€TTC pour les réparations du tracteur communal;
- de la prise en charge par la compagnie d'assurance GROUPAMA de 2 269.39€ déduction faites de la franchise contractuelle;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'effectuer le paiement à la société VERT TECH de la différence soit 570,20€.

**Nr 46-2017 : remplacement du chauffe-eau du logement communal**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du devis de la société CORAN&FILS pour le remplacement du chauffe-eau du logement communal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter le devis d'un montant de 548.79€ HT et autorise le Maire ou son représentant à passer commande de ce matériel.

**Nr 47-2017 : réfection escalier extérieur accès Mairie**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du devis de la société CARDOT pour la réfection de l'escalier extérieur de l'accès à la Mairie, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter le devis d'un montant de 441.65€ HT et autorise le Maire ou son représentant à passer commande de ce matériel.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h00